ANDORRA 24 · ÉDITION MATIN

jeudi 5 novembre 2026 à 08:31

NEWS EDITION

1. Le nouveau modèle de prise en charge de l'autisme fixe le coût mensuel par place à 5 280 euros

Tout d’abord, attention aux personnes autistes. Le nouveau modèle de financement annoncé par le Gouvernement fixe un coût mensuel de cinq mille deux cent quatre-vingts euros par place pour un service spécialisé. Selon les informations publiées, l'Exécutif assumera environ trois mille neuf cent soixante, tandis que la part attribuée aux usagers atteindra progressivement environ mille trois cent vingt euros par mois en l'an deux mille vingt-neuf. Une partie du ticket modérateur est introduite par étapes et des aides sont annoncées pour ceux qui ne disposent pas de ressources suffisantes. L'âge maximum des bénéficiaires est également porté à trente ans. La question essentielle n’est pas seulement de savoir comment les coûts sont partagés sur le papier : il s’agit de savoir si une famille sera exclue d’un service nécessaire pour des raisons financières. Il faudra vérifier le texte réglementaire, les conditions d'aide et l'effet réel sur chaque foyer.

2. Le gouvernement et les communes ne sont pas d’accord sur les incitations à un loyer abordable

Allons à la maison. Le Gouvernement et les communes s'accordent pour défendre des incitations à la création de loyers abordables, mais ils sont en désaccord sur la marge de décision de chaque paroisse. Après que les communs ont affirmé pouvoir adapter les primes fiscales et urbanistiques, le porte-parole du ministre, Guillem Casal, a défendu un cadre partagé avec des marges de flexibilité limitées. Il s'agit d'une différence politique sur la manière de mettre en œuvre un projet de loi, et non d'une preuve que de nouveaux appartements ont été construits. Le Gouvernement a introduit des incitations liées au logement locatif abordable depuis au moins quinze ans. Il faudra maintenant suivre le débat parlementaire, les contrôles sur le prix final et, surtout, le nombre de logements qui arriveront réellement sur le marché.

3. La France prépare des travaux de sécurisation de la RN20 pour l'automne 2027

Et nous regardons vers le nord. Les autorités françaises préparent une intervention de sécurité sur la route nationale 20, dans le secteur de Mérens-les-Vals. Selon les détails communiqués à l'issue d'une réunion franco-andorrane, le projet pour l'automne 2027 prévoit l'enlèvement contrôlé de roches instables, dont un bloc d'environ trois cents mètres cubes, et le renforcement de la protection du versant. Il n’existe toujours pas d’horaire définitif ni d’alternative de mobilité confirmée si la route devait être fermée. Des groupes de travail examineront l'impact sur l'économie, les voyages et les services essentiels. La priorité doit être la sécurité, mais aussi informer en amont de tout impact réel sur les riverains et les transporteurs.